

La réunion débute à 21h00, en visio

Membres présents : Olivier Huet des Aunay, Nicole Bitard, Gauthier Thomas, Denis Wehrle, Gilles Martin, Florian Lacroix, Anne Marteau, Virginie Olsthoorn, Marie-Amélie Brumeaux, Xavier Lefebvre, Pierre-Yves Prot, Olivier Backes, Sophie Sauge-Merle

Membres excusés : Stéphane Join, Anaël Jestin

Membres absents :

Le Quorum est atteint.

1. La classe / Ses commissions

Présentation par Olivier des différentes commissions pour les nouveaux membres du CA. Il leur est proposé de se manifester pour intégrer les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'investir. Olivier précise que Anaël Jestin sera la nouvelle Déléguée pour la Lutte contre les Violences.

Il est rappelé que tous les adhérents qui le souhaitent peuvent participer à ces commissions sans être membre du Conseil d'Administration. Il convient juste d'adresser un message au responsable de la commission concernée et de s'engager à un minimum de participation active.

2. Bilan financier des Championnats Internationaux

Après être revenue sur les bons résultats réalisés par les équipes de France (Monde et Europe), Virginie présente le bilan financier à la suite des déplacements internationaux de l'été et précise que les budgets annoncés aux parents pendant la CIP avant les sélections ont globalement été tenus voir légèrement en deçà.

MONDIAL, Bodrum, Turquie

- 5 coureurs (4 garçons +1 fille), Aristide Giroux comme COACH, Laurent Gaillot comme TL
- Coût global: 12 629€
- Régate d'entraînement en CPE à Campione del Garda à hauteur de 3 402€
- Participation de 6 372€ (COF: 3 372€ et FFVoile 3 000€ + mise à dispo d'un cadre de la FFVoile sur la durée de l'épreuve)

La participation de la COF inclue les frais du TL et du COACH, la convention de mise à disposition de l'entraîneur avec le SNO et l'inscription à la régata d'entraînement.

Le cout total pour les coureurs est donc de 2 244€ / coureur (pour un budget annoncé de 2 500 €).

L'équipe a salué la qualité de l'organisation et de l'accueil sur place.

EUROPE, Sonderborg, Danemark

- 7 coureurs (4 garçons +3 filles), Sébastien Canard comme COACH, Bruno Barbarin comme TL
- Coût global: 13 833€
- Participation de 6 260€ (COF: 3 760€ et FFVoile 2 500€)



PARTENAIRES OFFICIELS

CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

La participation de la COF inclue les frais du TL et du COACH, la convention de mise à disposition de l'entraîneur avec la société des régates d'Antibes.

Le cout total pour les coureurs est donc de 1 360 € / coureur (pour un budget annoncé de 1 500 €).

L'équipe a fait remonter des difficultés organisationnelles pendant le séjour à imputer à l'organisateur (mauvaise qualité de la restauration et désorganisation globale à terre). Ceci a impacté le budget puisque le TL a du faire des courses supplémentaires pour la bonne alimentation des coureurs.

Championnat d'Europe de Course par Equipe (lac de Ledro di Garda)

4 coureurs (2 garçons + 2 filles) + Sébastien Canard comme COACH à l'Europe et Mathieu Richard à Venise

Coût global : 2 310 € (hors Venise)

Participation de 900 € (COF 400 € + frais de Mathieu Richard à Venise et FFVoile 500 € + Mise à disposition de Mathieu Richard)

La participation de la COF inclue les frais des COACH et l'inscription à la régata d'entraînement à Venise.

Le cout total pour les coureurs est donc de 500€ / coureur (conforme au budget annoncé).

Le bureau de la Classe remercie Stéphanie Barbarin pour la grande aide logistique apportée pendant la CPE au lac de Ledro, bien que non prévue dans le dispositif.

Le président propose de renouveler les aides financières de la classe sur les championnats du Monde et Europe pour 2023 i.e. prise en charge des frais team leader + coach et convention entraîneur à hauteur 130€/jour.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

3. Championnat Nord-Américain

Fort des résultats de l'équipe de France au championnat du Monde et au classement des Nations, la Classe a reçu mi-août des invitations de IODA pour participer au championnat Nord-Américain prévu aux Bahamas au mois de novembre prochain. IODA ne laissait cependant que 5 jours pour confirmer la participation et procéder aux inscriptions. Le comité de sélection s'est concerté en urgence et a décidé de sélectionner 2 garçons et 2 filles naviguant encore en Optimist en 2023 pour défendre les couleurs de la France. Il a également décidé de proposer les places en priorité aux Antillais (ces derniers étant les plus proches géographiquement), puis de proposer aux coureurs de la Métropole en se basant sur le classement du CFM 2022 en cas d'absence de coureurs intéressés ou ayant un niveau de pratique suffisant pour ce championnat.

Le président a initié une discussion sur l'opportunité de décider une aide financière exceptionnelle, mais ceci n'étant pas prévu au budget, le CA ne soutient pas la proposition et la classe ne supportera pas financièrement ce déplacement. La classe participera cependant à l'organisation du déplacement en partageant son expérience sur les déplacements IODA et en assurant toutes les actions administratives qui entourent les championnats IODA.

Vote : 0 voix pour, 13 contre, 0 abstention

4. Aide financière DOM/TOM

Le président note la participation active des DOM/TOM aux épreuves nationales de 2022 et propose de renouveler les aides financières. Le CA soutient la proposition et vote le renouvellement des aides financières à hauteur 2 000€ pour 4 coureurs + 1 coach pour l'arc antillais **et** 2 000 € pour 4 coureurs + 1 coach de Nouvelle Calédonie. Ces aides ont pour objectifs d'aider les coureurs à participer à l'Opti Cup et/ou la CIP. Les Antillais et Calédoniens devront organiser leurs propres sélections. Le mode de sélection sera soumis au comité de sélection de la Classe pour avis consultatif.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention



PARTENAIRES OFFICIELS

CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 affiliée à la Fédération Française de Voile
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par l'ISAF

Le président remarque que l'aide financière avait pour objectif d'encourager les DOM/TOM à participer à au moins une régates nationale et que dans les faits, les Martiniquais sont allés au-delà de l'objectif et ont participé à la Kidibul Cup, à la CIP, au CFM et à la CIE. Il propose qu'une aide financière exceptionnelle leur soit accordée pour saluer les efforts et maintenir la dynamique initiée. Le CA soutient la proposition et décide de voter une aide supplémentaire de 1 000 € pour les Martiniquais.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

5. Schoelcher 2023

A l'issue de la CIE 2022, 8 coureurs ont été sélectionnés pour participer à la SNIS (Semaine Nautique Internationale de Schoelcher) 2023 en tant qu'invité par le club. Le groupe a nommé 2 team leaders et Pascal Giannantoni a été retenu comme entraîneur. Un coureur s'est désisté ce qui a entraîné quelques complications au niveau budgétaire. En effet, les TL avaient réussi à obtenir des billets d'avion intéressants au départ de Paris en profitant d'un tarif de groupe auprès de la compagnie aérienne mais celui-ci dépendait du nombre de voyageurs. Il est indiqué que ceci est aussi lié au fait que tout le groupe ne voyage pas ensemble et que certains ont fait le choix de partir individuellement.

Le président précise toutefois qu'un certains nombres de choses sont d'ores et déjà bien calées pour la SNIS 2023, que les TL sont efficaces et bien organisés et que ce déplacement est bien mieux engagé que celui de l'année dernière à la même date.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un déplacement de la Classe, le CA souhaite que lors de la prochaine sélection (CIE 2023), il soit bien rappelé et précisé qu'il s'agit d'un déplacement de groupe et que les individualités ne sont pas souhaitables. Il est en outre envisagé de prendre des billets ouverts au départ de Paris au tarif groupe avant même que le groupe ne soit constitué afin de figer le déplacement et de profiter de tarifs plus avantageux.

Denis propose également d'envisager un hébergement chez les coureurs martiniquais afin de limiter encore un peu plus le coût du déplacement.

Une discussion est également initiée sur la caution demandée aux coureurs pour confirmer leur inscription. Le coureur qui s'est désisté n'avait pas remis le chèque de caution, ce qui a probablement faciliter son désistement. Le président reconnaît qu'il s'agit d'un oubli et que le chèque aurait dû être exigé afin de pénaliser en cas de désistement.

Le CA estime que la gestion des chèques pour les inscriptions aux épreuves internationales est compliquée et qu'il est souvent difficile d'obtenir les chèques sachant que de moins en moins de personnes utilisent des chéquiers. La remise des cautions en espèces n'est pas souhaitable. Il est alors proposé de modifier l'organisation en demandant aux sélectionnés de virer un acompte de confirmation dans les 7 jours suivant la sélection. Il est proposé que le montant soit fixé à 400 €.

Le CA soutient la proposition.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

6. Règlement Sportif 2023

Nicole indique que le nouveau règlement sportif sera bientôt édité. Quelques modifications ont été apportées :

- Sélection Groupe D1 de la CIP : le nombre de sélectionné sur l'Opti Cup pour intégrer le groupe D1 lors de la CIP 2023 passe de 50 à 35 coureurs. Ceci permet d'augmenter le nombre de places distribuées sur les IL. Le nombre de sélectionnés sur chaque zone sera réalisé au prorata du nombre de participants aux IL. A titre indicatif, un nombre



PARTENAIRES OFFICIELS



CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 affiliée à la Fédération Française de Voile
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par l'ISAF

possible de place sera indiqué dans le RS sur la base des participations 2022. Il est précisé que ceci reste indicatif et que le nombre variera.

- Documents en ligne pour cotisation : force est de constater que bien que la Classe dispose des autorisations parentales, les clubs organisateurs ne jouent pas le jeu et continuent d'exiger les autorisations parentales lors des inscriptions en ligne. Ceci est bien souvent lié au paramétrage du logiciel utilisés. Il a donc été décidé de ne plus demander l'autorisation parentale lors de la prise de cotisation. Un document autorisant le droit à l'image devra toutefois être déposé.
- Calendrier 2023 : Quelques incertitudes demeurent. La Mouette Sinagote n'a pas encore fourni de réponse officielle pour l'IL du 1-2 avril. Plusieurs club Bretons sont candidats pour l'organisation de la CIE après le CFM. Le club de Perros-Guirec est le plus avancé et fournira une réponse le 10 septembre. Une Visio sera ensuite organisée afin de préciser différents points du cahier des charges et confirmer la sélection du club organisateur. Une discussion est engagée entre les membres du CA sur les avantages et inconvénients de faire courir les benjamins qualifiés avec les minimes en REX de l'édition 2022. Après échanges, il est décidé que la CIE se tiendra sur le format classique avec retour d'un rond séparé pour les benjamins sur la CIE. Il est suggéré que les benjamins 2 qualifiés qui le souhaitent puissent sur demande motivée de l'entraîneur, intégrer le groupe Minimes en préparation de l'Opti Cup.
- Monde 2023 : Gauthier nous informe qu'une régates préparatoire sera organisée par le club de Rosas du 23 au 28 mai 2023. Le président propose que cette épreuve soit inscrite au calendrier des sélectionnés au championnat du Monde dans le cadre de leur préparation. Les frais d'inscriptions à cette régates seront pris en charge par la Classe.
Le CA soutient la proposition.
Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

7. Championnat Afrique du Nord

Le club de M'Diq (Maroc) a été retenu par IODA pour organiser les championnats d'Afrique du Nord du 2 au 9 mai 2023. Fort des liens créés entre la France et le Maroc au cours des dernières années, le représentant de l'association de classe optimist du Maroc à confirmer à Olivier lors de l'AG IODA qu'il serait possible d'obtenir 8 invitations à la condition de venir avec nos bateaux et notre SR.

Il est proposé de sélectionner 4 garçons et 4 filles, et de réserver la sélection à des benjamins et des minimes 1 pour leurs permettre d'acquérir de l'expérience sur une épreuve internationale.

Il est envisagé de convoier les bateaux via l'Espagne ou depuis Marseille (solution à étudier) et de faire voyager les coureurs par avion pour éviter la fatigue.

La sélection devra être réalisée suffisamment à l'avance pour s'organiser au mieux. La CIP est trop proche de l'épreuve et ne peut pas être retenue.

Ainsi, il est proposé de sélectionner les 2 premières filles et 2 premiers garçons minimes 1ère année, ainsi que les 2 premières filles et les 2 premiers garçons benjamins sur le classement de l'Opti Cup.

Il est également proposé que la Classe prenne en charge les frais du TL et de l'entraîneur comme sur les épreuves des championnats du Monde et d'Europe.

Le CA soutient la proposition.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention



PARTENAIRES OFFICIELS

CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 affiliée à la Fédération Française de Voile
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par l'ISAF

Il est également envisagé de profiter de ce déplacement pour acheminer du matériel au Maroc. La collecte pourra être organisée lors de la CIP. Olivier Backes propose d'organiser la collecte et d'envisager la logistique à la suite de la CIP.

8. Cahier des Charges CIE/CIP

La Responsable de la Commission Sportives et le Président souhaitent que quelques modifications soient apportées au cahier des charges CIE et CIP. Ils proposent que les modifications soient les suivantes :

- Initier le programme : « Sailors for the Sea » afin de garantir des régates propres et engager les clubs dans une démarche de certification (cf. <https://www.sailorsforthesea.org/>)
- Prévoir que les clubs organisateurs reversent 10€ / inscrit à la classe à partir de la CIP et la CIE pour **2024** afin d'élargir les aides aux coureurs.
- Supprimer la course d'entraînement de la CIE, mais proposer au club organisateur de tester son dispositif en donnant la possibilité à ceux qui le souhaitent de profiter du test. Ceci permettrait de réduire le nombre de jour de course.
- Augmenter le tarif journalier des régates de 1€ pour le CIE et la CIP. Le tarif passerait donc de 18€/jour à 19€/jour.
- Prévoir dans les IC que pour le dernier jour de course, le nombre de manche à courir soit annoncé avant le départ sur l'eau.

Le CA soutient l'ensemble des propositions.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention

9. Kidibul & Route du Rhum

Le président rappelle que Kidibul s'engage à fournir une aide supplémentaire en cas de présence sur le village au départ de la route du rhum. Bien que ceci soit intéressant pour assurer la promotion de l'optimist auprès du grand public très présent sur ce type d'épreuve, les contacts avec le club de St Malo ne sont pas suffisamment importants pour le moment. En outre, cet événement aura lieu en même temps que l'Opti Cup du Cap d'Agde ce qui limite les disponibilités des représentants de la classe d'être. Le CA ne souhaite donc pas s'investir davantage dans cette action.

Il est toutefois envisagé d'organiser quelque chose lors du départ de la prochaine Transat Jacques Vabre et d'essayer d'être présent sur le Village.

10. Divers

La responsable de la Commission Sportive propose de renouveler l'opération « Voile Neuves pour les Benjamins » avec participation de la COF. La dernière opération ayant eu lieu fin 2019, le CA soutient ce projet.

Il est proposé de mettre à jour le cahier des charges utilisés en 2019 et d'initier des contacts avec des voileries françaises.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 23h50.

Sophie SAUGE MERLE
Secrétaire

Olivier HUET des AUNAY
Président



PARTENAIRES OFFICIELS

CLASSE OPTIMIST FRANCE
www.promotion-optimist.fr

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 affiliée à la Fédération Française de Voile
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par l'ISAF